

septembre 2005

PLASTIFAF DE NOUVEAUX MOYENS POUR LA FORMATION EN PLASTURGIE

LE DIF FINANCÉ A 100% DANS LA PLASTURGIE

Depuis janvier 2005, date de mise en place de la réforme professionnelle dans la plasturgie¹,

Plastifaf dresse un premier bilan : l'OPCA a enregistré **500 demandes de DIF et 250 contrats de professionnalisation**. « **Plastifaf a capacité aujourd'hui, à financer jusqu'à un millier de dossiers de professionnalisation, des accompagnements tutoraux, et 100% du coût pédagogique du DIF !** », indique Bruno Couillard, Directeur Général de Plastifaf.

LES PME, CIBLES PRIVILEGIÉES DE LA REFORME

« Nous voulons aider particulièrement les PME, qui représentent la majeure partie des entreprises dans la plasturgie, à se repérer face aux nouveaux dispositifs de la réforme. Elles devraient bénéficier aujourd'hui de nos capacités de financement, pour former ses personnels, puisque, actuellement, pratiquement toutes les demandes sont acceptées », continue Bruno Couillard. Avec la réforme, il s'agit de permettre un accès plus large à la formation et de favoriser la qualification de tous les personnels, tant dans les grandes entreprises que dans les petites structures.

LES ACTIONS D'INFORMATION

L'information est un des leviers du développement de la formation dans la Plasturgie. Comme le souligne Bruno Couillard, « le DIF est encore peu connu. Il y a un gros travail à faire sur le terrain et nos Délégués Régionaux se sont mobilisés pour informer localement, les employeurs et les salariés, sur la réforme de la formation professionnelle ».

En appui à cette démarche, Plastifaf vient de réaliser **une campagne de communication destinée aux entreprises et aux salariés sur le DIF, qui comprend affiches et dépliants.**

Par ailleurs, un espace « salarié » sera consultable sur le site Plastifaf, d'ici la fin de l'année.

¹ L'accord de branche a été signé le 24 novembre 2004

Pour toutes informations : www.plastifaf.com

Eléments disponibles auprès d'Apocope

- *portrait de Bruno Couillard*
- *visuel de l'affiche*

*OPCA de la plasturgie, Plastifaf a collecté en 2004, **49 millions d'euros** et financé **750 000 heures de formation**. Depuis 1983, Plastifaf a contribué à la formation de 469 000 stagiaires, traité 165 000 dossiers et géré 17 000 contrats en alternance. Avec 4200 établissements et 160 000 salariés, la plasturgie française se place au 2^{ième} rang européen et au 4^{ième} rang mondial.*

Contact Presse

Agence APOCOPE

Sylvie MERRAN

Tél : 01 45 78 87 37

e-mail : presse@agenceapocope.com